



Union Fédérale des Consommateurs - Que Choisir Nord & Ouest Seine & Marne

☒ Centre Social & Culturel G. Brassens; 4 patio des catalpas
77420 CHAMPS / MARNE.

tél : 01 64 73 52 07 (Champs/M) & 01 64 40 88 37 (Pontault-C)

🌐 www.conso-briard.org

Association agréée pour exercer l'action civile (loi 88.14 du 5/1/88)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : 29/1/2017

Carte interactive UFC-Que Choisir sur l'eau du robinet en Seine & Marne

... Mieux préserver la ressource pour une cons'eau sans modération !

À l'occasion du lancement de sa nouvelle carte interactive sur la qualité de l'eau potable en France, l'UFC-Que Choisir Nord & Ouest Seine & Marne publie aujourd'hui une étude montrant que près de 92% des seines & marnais peuvent boire l'eau du robinet en toute confiance. Certains d'entre eux reçoivent en revanche une eau polluée notamment par des pesticides, du sélénium ou des nitrates.

En effet, sur la base des résultats officiels du Ministère de la Santé, l'UFC-Que Choisir Nord & Ouest Seine & Marne a passé au peigne fin les réseaux de distribution des communes du département, pour la totalité des 50 critères réglementaires. Revue des principales pollutions rencontrées :

- **Des contaminations d'origine agricole : pesticides & nitrates**
- **Des contaminations d'origine naturelle : sélénium**

Au vu de ces éléments, et alors qu'un consommateur sur deux déclare consommer de l'eau en bouteille quotidiennement et que les industriels entendent faire croître ce marché, l'UFC-Que Choisir de Nord & Ouest Seine & Marne appelle les seines et marnais à préférer l'eau du robinet, plus économique et écologique et à accéder librement à la carte interactive et synthétique de la qualité de leur eau potable sur www.quechoisir.org.

Par ailleurs, soucieuse de préserver cette ressource si précieuse, l'Association demande aux Pouvoirs Publics (parlementaires, agences de l'eau):

- Une réforme en profondeur de la politique agricole de l'eau avec une véritable mise en œuvre du principe « pollueur – payeur » dans le calcul des redevances de l'eau, au moyen d'une augmentation de la taxation des pesticides et des engrais azotés et par un soutien financier aux agricultures biologiques et intégrées.

